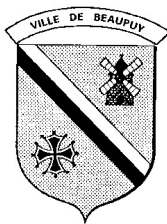


# CANTINE SCOLAIRE

## de BEAUPUY



### Fiche d'inscription pour l'année scolaire

**2020- 2021**

**A DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 10 AOUT 2020**

**ATTENTION : Seuls les enfants dont la fiche d'inscription sera retournée dans les délais seront accueillis à la cantine dès le jour de la rentrée.**

#### Renseignements concernant le ou les enfants à inscrire :

NOM..... NOM..... NOM.....  
Prénom..... Prénom..... Prénom.....  
Classe..... Classe..... Classe.....

#### INDISPENSABLE- Renseignements concernant la famille :

Domicile ..... NOM Prénom père.....  
 Portable père..... NOM Prénom mère.....  
 Portable mère..... Adresse de l'enfant.....  
.....

#### Jours de fréquentation de la cantine pour l'année scolaire (\*) :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

(\*) *Cocher les jours choisis*

Dès la rentrée 2020 OUI  NON  à partir du .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint au dos.  
Lu et approuvé, le .....

Signature

Les informations collectées par la Maire de Beaupuy directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la demande et gestion d'inscriptions cantine scolaire. Ces informations sont à destination exclusive des agents habilités et des organismes publics et administrations pour répondre aux obligations légales et seront conservées pendant une période de 12 mois.

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier recommandé avec accusé réception à la Mairie de Beaupuy à l'adresse suivante : Route de Lavour 31850 BEAUPUY. Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité à votre envoi.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la commission nationale informatique et libertés (CNIL) : 3, place de Fontenoy TSA 80715 PARIS Cedex 07 – www.cnil.fr

# REGLEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

## VIE COLLECTIVE

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe encadrante et qui sont affichées dans la cantine.

Ces règles sont fixées dans l'intérêt de tous et pour assurer le bien-être des enfants.

- Respect des personnes, enfants et adultes
- Interdiction de se battre, de proférer des insultes
- Respect du matériel, des locaux
- Respect des règles de sécurité
- Interdiction de toute forme de discrimination (physique, morale, religieuse...)

## MODIFICATIONS OCCASIONNELLES

Les modifications occasionnelles concernant les repas de cantine se feront 10 jours avant et sont à signaler à la mairie par mail : [mairie.beaupuy31@orange.fr](mailto:mairie.beaupuy31@orange.fr)

## ANNULATIONS EXCEPTIONNELLES

Dans des cas extrêmes d'absences non prévisibles (maladie – hospitalisation), l'annulation des repas pourra se faire à la maternelle au 05 61 84 14 87 le matin avant 8h30.

Dans cette hypothèse, un délai de carence de 1 jour sera appliqué.

## REGLEMENT DES REPAS

Le règlement des repas s'effectue tous les deux mois et par avance en fonction de la semaine type choisie pour l'année. L'encaissement a lieu à la mairie.

Le paiement des repas s'effectue par chèque bancaire ou CCP, à l'ordre du TRESOR PUBLIC.